CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL

LOCAMAT SHARE

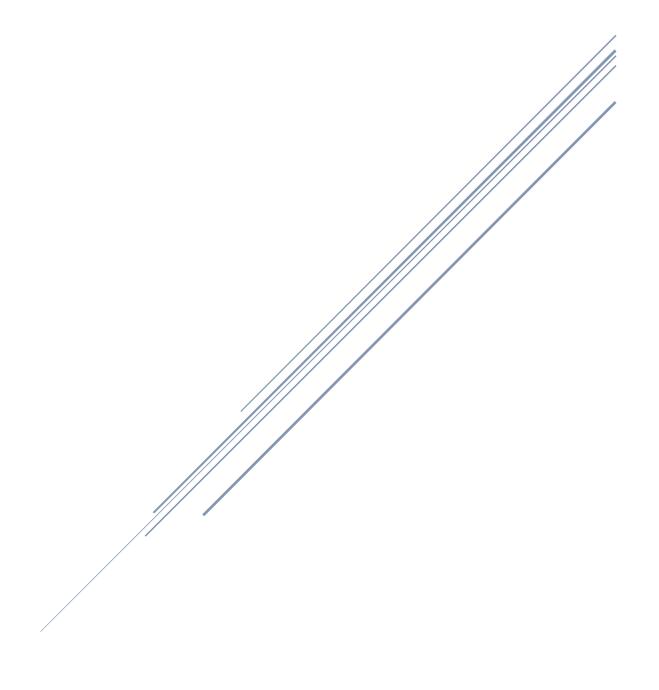


Table des matières

SPECIFICATIONS FONCTIONNELLES	5
CONTEXTE	5
Presentation de LocaMat Logistics	5
LE PROJET	5
ACCESSIBILITE	6
SITE WEB	
Compatibilite	6
Navigation	6
Verrouillage	6
FONCTIONNALITES FRONT END	7
AUTHENTIFICATION	
Mot de passe oublie	
Profil	
Statuts	
Publication	8
Reservation	9
CONSULTER UNE ANNONCE	9
RECHERCHER UNE ANNONCE	9
NOTIFICATION	10
FONCTIONNALITES BACK END	11
Acces administrateur	11
GESTION DES UTILISATEURS	11
Création d'un compte utilisateur	11
Suppression d'un compte utilisateur	12
Modification d'un compte utilisateur	12
GESTION DES SITES	
GESTION DES CATEGORIES D'OBJET	13
OPTIONS	14
NOTIFICATION « PUSH »	14
RECHERCHE DYNAMIQUE	14
Consultation de statistiques	14
GESTION DE BROUILLON	14
GEOLOCALISATION	15

MAINTENANCE ET DEVELOPPEMENT	16
Maintenance	16
DEVELOPPEMENT EN REGIE	16
SOLUTION D'HEBERGEMENT	16
CONTRAINTES	17
DE TEMPS	17
DE BUDGET	17
TECHNOLOGIQUE	17
DE MAINTENANCE	17
SPECIFICATIONS TECHNIQUES	18
METHODE DE TRAVAIL	18
LES CHOIX TECHNOLOGIQUES	19
LANGAGE DE DEVELOPPEMENT	
Framework	19
Systeme de Gestion de Base de Donnees	19
QUELLE SOLUTION POUR LE PROJET	20
FRONT END	
Authentification	20
Espace mon compte	20
Module annonce	20
Newsletters	20
Backoffice	20
Options	20
Notification/Push	
Recherche dynamique	
Consultation de statistiques	
Gestion de brouillon	
Géolocalisation	21
HEBERGEMENT DEDIE	22
LA PROPOSITION FINANCIERE	23
PRE-ESTIMATION DES COUTS DE L'APPLICATION	23
Développements obligatoires	23
Développements optionnels	23
DIAGRAMME DE GANTT	24
CADRE JURIDIOUE	25

ENTRE LES SOUSSIGNEES	25
PREAMBULE	25
ARTICLE 1: OBJET	25
ARTICLE 2 : COLLABORATION	25
ARTICLE 3: COMMANDE ET REALISATION DES PRESTATIONS	26
ARTICLE 4: INTERLOCUTEURS	26
ARTICLE 5: DUREE	26
ARTICLE 6: PROPRIETE INTELLECTUELLE	26
6.1. Etendue des droits cédés	26
6.2. Conservation des droits	27
6.3. Contrefaçon	27
ARTICLE 7 : RESPONSABILITE	
ARTICLE 8 : CONDITIONS FINANCIERES	28
8.1. Prix	28
8.2 Règlement — Facturation	28
ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITÉ	
ARTICLE 10 : FORCE MAJEURE	29
ARTICLE 11: CESSION	30
ARTICLE 12 : SOUS-TRAITANCE & INDEPENDANCE DES PARTIES	30
ARTICLE 13 : PUBLICITE	
ARTICLE 14: RESILIATION	30
ARTICLE 15 : TOLERANCE	30
ARTICLE 16 : INTEGRALITÉ DE L'ACCORD	
ADTICLE 17 - DISCOCIATION	21

Spécifications fonctionnelles

CONTEXTE

Présentation de LocaMat Logistics

LocaMat est un groupe familial allemand, un des leaders en Europe dans les métiers de la logistique contractuelle, de la messagerie, du transport et de la logistique portuaire. Cette entreprise compte 25 000 employés et opère sur 460 sites dans 40 pays à travers le monde pour un chiffre d'affaires de 4,2 milliards d'euros. LocaMat Logistics dispose d'un réseau intégré de distribution parmi les plus denses d'Europe et de plus de 3 millions de m2 de surface de stockage. LocaMat est réputé pour la diversité des solutions à forte valeur ajoutée, mises en place pour ses clients de tous les secteurs de l'industrie.

En France, LocaMat Logistics conçoit et met en place des solutions personnalisées, pour répondre aux problématiques complexes des secteurs du e-commerce & de la grande distribution, de la grande consommation, du luxe ou de l'industrie pharmaceutique. Très présent dans le secteur industriel, LocaMat développe également des prestations de logistique in-situ. LocaMat organise aussi le transport de masses indivisibles considérables pour accompagner dans le monde entier les projets industriels, notamment dans les secteurs éoliens et nucléaires.

Le projet

LocaMat logistique France est une entreprise disposant de 31 sites sur le territoire national, concentré sur certaines régions sous formes de clusters géographiques. Lors de visite sur les sites, le pôle développement s'est aperçus que différents matériels « dormaient » alors que d'autres pouvaient en avoir besoin.

Aussi au lieu de disposer d'un espace collaboratif autour de « l'offre et la demande », les besoins se transforment en acte d'achat. Alors dans un souci d'économie et de responsabilisation, LocaMat souhaite mettre en place un portail internet permettant les échanges de matériels : bureaux, chaises, racks d'entreposage, etc.

Les principaux utilisateurs de cette application seront les responsables de sites (entrepôts et agences). Pour ce faire, le pôle développement s'est inspiré des sites de petites annonces tout en restant simple et léger.

Cette application aura pour nom: LOCAMAT SHARE.

ACCESSIBILITE

Site web

L'application doit être un site internet pour plusieurs raisons :

- Facilité d'accès via une adresse URL
- Disponibilité immédiate des informations
- Aucune installation nécessaire côté client
- Possibilité d'affichage desktop, tablette et mobile (Android & iOS)
- Rapidité d'exécution

Le protocole HTTPS n'est pas requis

Compatibilité

Le site web doit être compatible smartphones et tablettes (Android & iOS) afin qu'un utilisateur puisse consulter à tout moment son contenu. La navigation devra être possible via les navigateurs les plus connus comme Internet Explorer (version 9 et supérieur), Google Chrome et Safari, incluant leurs versions mobiles. Un design « responsive » est donc souhaité.

Navigation

L'outil sera simple, intuitif et léger à l'utilisation. La navigation doit se faire rapidement et l'interface doit être la plus élégante et intuitive possible. Il faut que les utilisateurs aient envie d'utiliser LOCAMAT SHARE.

Verrouillage

Le site web ne sera ouvert qu'aux salariés habilités de LocaMat Logistics. Ce seront le plus souvent des responsables de sites ou d'agences ainsi que le service IT. L'application doit rester strictement privée et verrouillée pour toutes personnes non autorisées. Seul le support IT de LocaMat Logistics peut donner accès à l'application.

FONCTIONNALITES FRONT END

Le Front End désigne l'interface utilisateur et l'ensemble des fonctionnalités disponibles pour ces mêmes utilisateurs. Tout utilisateur enregistré peut y accéder.

Authentification

L'accès à l'application est réservé aux utilisateurs autorisés. Un compte avec mot de passe doit être communiqué par le support IT de LocaMat Logistics afin de permettre l'accès à une personne. L'username doit être composé comme ceci : « prénom.nom ». Le mot de passe doit être crypté dans la base de données et doit comporter au minimum 8 caractères (lettres et chiffres).

La consultation et l'écriture de données doit être régit par un système d'authentification (Identifiant et mot de passe).

Il y aura deux types de comptes possibles :

- Administrateur : il aura accès à tout selon les fonctionnalités du Back End
- Utilisateur : il peut publier et réserver une annonce

Mot de passe oublié

Chaque utilisateur pourra cliquer sur un lien qui a pour but la réinitialisation de son mot de passe via un mail qui lui sera envoyé.

Profil

Les utilisateurs enregistrés peuvent à tout moment consulter leur page de profil ou celle d'un autre afin de pouvoir mettre à jour leurs informations personnelles.

Les informations modifiables par formulaire seront les suivants :

- Nom*
- Prénom*
- Nom du site et son adresse (liste déroulante)
- Photo de profil
- Modification du mot de passe**

*Ces champs sont pré-remplis en fonction de l'utilisateur connecté et peuvent être édités ici.

**Préciser le mot de passe actuel, le nouveau de passe et sa confirmation.

Statuts

Les statuts d'une annonce sont des indicateurs sous formes de panneaux non cliquables signifiant si une annonce est :

- En ligne (panneau bleu)
- Déjà réservée (panneau orange) *

Le but étant de montrer l'activité du site aux utilisateurs mais aussi de montrer telles personnes ont réservé telles annonces. Il est important de respecter la charte graphique de LocaMat Logistics pour les couleurs des statuts.

Publication

Permet à un utilisateur via un formulaire de publier une annonce en rapport avec une ou plusieurs fournitures mises à disposition.

Le formulaire sera simple :

- Nom*
- Prénom*
- Site et adresse de l'objet (liste déroulante) *
- Titre de l'annonce
- Description de l'annonce
- Catégorie de l'objet
- Nombre d'unité mise à disposition **
- Pièces jointes (photo(s) et/ou PDF) trois maximum
- Qualité du produit ***
- Bouton « Publier l'annonce »

*Ces champs sont pré-remplis en fonction de l'utilisateur connecté. A tout moment l'utilisateur peut modifier ses informations via sa page de profil.

- *La liste déroulante des sites prendra par défaut la valeur du site de l'utilisateur connecté cependant, elle reste ouverte à la sélection d'un autre site de la liste.
- **L'indicateur « Nombre d'unité mise à disposition » signifie par exemple que l'annonce propose quatre chaises. La personne pourra alors en réserver que deux sur les quatre, ce qui modifiera le compte de l'annonce.
- ***La qualité du produit sera indiquée par un système de trois étoiles :
 - > Trois pour un produit neuf et sous garantie
 - Deux pour un produit utilisé mais toujours sous garantie
 - Une pour un produit d'occasion hors garantie

^{*}Une annonce déjà réservée reste en ligne et consultable pendant une durée d'un mois.

Réservation

Lorsqu'une annonce est publiée, il est alors possible de la réserver.

Sur chaque annonce nous retrouverons un bouton « Réserver » si l'annonce est toujours disponible ou bien un panneau de statut « Déjà réservée » par « NomDeLaPersonne ».

Consulter une annonce

L'utilisateur peut consulter l'ensemble des annonces de LOCAMAT SHARE.

Ces annonces sont disponibles à la première page du site web dès que l'utilisateur se sera authentifié. Aucun visiteur (utilisateur non enregistré) ne peut consulter les annonces et ses informations.

Une annonce est présentée comme ceci :

- Titre de l'annonce
- Photo(s) et/ou pièces jointes en PDF
- Catégorie de l'objet
- Description de l'annonce
- Nombre d'unité restante (si plusieurs unités il y a)
- Localisation de la fourniture (le site) *
- Date de validité ou de fin de l'annonce
- Qualité du produit évalué par un système de trois étoiles

Rechercher une annonce

Toujours présentes sur chaque page public de l'application, la barre de recherche textuelle servira à rechercher par mot clé une annonce.

La présence d'un filtre selon la catégorie de l'objet de l'annonce serait un plus

^{*}Certains responsables de site peuvent être amenés à diriger plusieurs sites donc une fourniture peut ne pas être présente sur le même site que le responsable.

Notification

Une notification sera envoyée lorsque :

CAUSE	ACTION
Publication d'une annonce	Envoi d'un email à tous les utilisateurs
Réservation d'une annonce	Envoi d'un email à l'auteur de l'annonce
1 ^{er} du mois*	Envoie d'un email à tous les utilisateurs
Expiration d'une annonce	Envoi d'un email à l'auteur de l'annonce

^{*} Tous les mois, le système doit notifier à l'ensemble des utilisateurs que des annonces sont disponibles, s'il y en a, et les inciter à cliquer pour rejoindre le site.

Sinon, nous utiliserons des notifications par mail.

Il est important d'avoir la possibilité de désactiver les notifications mails via des check box :

- Désactiver les notifications mails lorsqu'une nouvelle annonce est publiée
- Désactiver les notifications mails du mois

De même, la possibilité de paramétrer les catégories favorites pour les notifications mails est à prévoir.

Il est inutile d'avertir un utilisateur qu'une annonce issue de la catégorie « Informatique » a été publiée s'il ne s'intéresse pas à celle-ci. Cela permettra de cibler d'avantage les notifications envers les utilisateurs intéressés par le type d'objet.

Toutes propositions d'idées pour améliorer l'activité du site est la bienvenue dès lors que celleci est comptabilisée en tant qu'option.

FONCTIONNALITES BACK END

Le Back End désigne l'interface administrateur de l'application ainsi que l'ensemble des fonctionnalités utile à l'administration du site web. Cet accès nécessite des droits d'administrateur pour y accéder.

Accès administrateur

L'administration du site se fera via un espace dédié et sécurisé par authentification.

Un bouton « Admin » sera présent sur le Front End de l'application si l'authentification démontre que nous avons les droits d'administration. Dans le cas d'un simple utilisateur, ce bouton n'apparaîtra pas.

Un autre procédé peut être envisagé, l'important est que l'on puisse facilement rejoindre l'espace d'administration du site.

Gestion des utilisateurs

L'enregistrement d'un nouvel utilisateur ne peut se faire que par le biais du Back End. En d'autres termes, seul l'administrateur (Equipe IT LocaMat) peut enregistrer un utilisateur. Ce n'est qu'ensuite que l'utilisateur pourra se connecter et changer de mot de passe.

L'administrateur entrera un mot de passe provisoire et l'utilisateur doit être obligé de changer de mot de passe lors de sa première connexion.

Une fois un utilisateur enregistré et son mot de passe assigné, celui-ci peut être changé par l'utilisateur soit via sa page de profil, soit via le lien « Mot de passe oublié », soit via le Back End. L'administrateur ne peut en aucun cas voire le mot de passe d'un utilisateur en clair ni même le modifier. Seul le lien « Mot de passe oublié » permet de réinitialiser un mot de passe en cas de problème.

Voici une vue du formulaire lié à la gestion des utilisateurs.

Création d'un compte utilisateur

- Nom*
- Prénom*
- Adresse email*
- Mot de passe provisoire*

- Site* (voir section « Gestion des sites »)
- Photo de profil
- * Champs obligatoires à la création d'un compte.

Suppression d'un compte utilisateur

Cette fonctionnalité présentera une liste des utilisateurs enregistrés et proposera la suppression d'un compte. La suppression d'un compte entrainera certainement des problèmes pour les annonces en ligne par rapport à l'auteur de l'annonce. Peut-être que ces annonces pourront être automatiquement réassignées au compte Administrateur. Une autre solution peut être envisagée.

Modification d'un compte utilisateur

L'administrateur peut modifier absolument toutes les informations d'un compte utilisateur excepté le mot de passe qui restera confidentiel.

Gestion des sites

Un utilisateur de l'application équivaut à un responsable de site. Comme dit précédemment, LocaMat Logistics est une société multi-sites donc elle possède de nombreux sites et responsables.

Lorsque l'on crée un nouvel utilisateur, nous voudrions avoir le choix du site sur lequel on veut l'affecter via une liste déroulante. De même pour la création d'une annonce, la liste déroulante sera présente. Bien que pré-rempli selon l'utilisateur connecté, elle reste modifiable si l'objet de l'annonce ne se trouve pas sur le site du responsable.

Rappel : Une fourniture ne se trouve pas forcément sur le site de son responsable puisque le responsable peut être lui-même multi-site.

Dans le Back End, une page de gestion des sites de LocaMat Logistics est attendue. Un site comprend :

- Un nom* (le nom que LocaMat utilise en interne pour parler de ses sites)
- Une adresse* (ville, code postal, ...)
- Une photo illustrative (JPEG, PNG, ...) optionnelle

Chaque fiche de site pourra être modifiée et supprimée par l'administrateur de l'application. Les fiches de sites vont servir à alimenter les formulaires suivants :

- Création/modification d'un compte utilisateur
- Modification de sa page de profil

^{*}Champs obligatoires à la création d'un site.

- Création modification de la localisation d'une annonce

L'édition de cette liste doit se faire en ajoutant, modifiant et supprimant des sites.

Les sites suivant doivent être présent par défaut :

- Vaulx-Milieu (80, rue Condorcet, Bâtiment Le Dauphine, 38090 Vaulx-Milieu)
- Saint-Quentin 1 (19, rue des Garines, 38070 Saint-Quentin-Fallavier)
- Saint-Quentin 2 (45, rue Santoyon, 38070 Saint-Quentin-Fallavier)
- Saint-Quentin 3 (19, rue des Garines, 38070 Saint-Quentin-Fallavier)
- La Verpillière (Chemin de Malatrait, 38290 La Verpillière)

Chaque site contient un Nom mais aussi une Adresse qui pourra aussi être modifiée.

Gestion des catégories d'objet

Les catégories d'objets sont utiles pour trier les annonces lors d'une recherche à la manière d'un « tag ».

Une liste de catégorie d'objets doit être livrée par défaut :

- Informatique
- Logistique
- Fourniture
- Ameublement

L'ajout, la suppression et la modification de catégorie d'objet doit être possible depuis le Back end.

OPTIONS

Les fonctionnalités en option ne doivent pas être comprises dans le prix de base de l'application. Un chiffrage de chacune des options suivantes est néanmoins attendu.

Notification « push »

Des notifications « push » serait une fonctionnalité fortement appréciée afin d'éviter l'envoi intempestif de mails et cibler d'avantage un utilisateur via son smartphone.

Voir si cette fonctionnalité est possible à réaliser puisqu'elles sont présentes d'avantage pour des applications mobiles que pour des sites web.

Recherche dynamique

La recherche dynamique peut proposer des résultats de recherche ou des suggestions sans avoir à cliquer sur le bouton « rechercher ». Elle peut aussi afficher les résultats d'une recherche sans pour autant avoir à cliquer sur le bouton de recherche.

Consultation de statistiques

Il serait intéressant de pouvoir consulter et mesurer l'activité de l'application.

Voici une liste non-exhaustive des chiffres pouvant être consultés :

- Nombre d'utilisateurs enregistrés
- Nombre total d'annonces publiées
- Nombre d'annonce publiée cette semaine
- Nombre d'annonce publiée ce mois-ci
- Nombre d'annonces par statut
- Top auteur de publication trié par catégorie d'objet ou toutes catégories confondues

Gestion de brouillon

La possibilité pour un utilisateur de pouvoir rédiger son annonce, la sauvegarder et la reprendre avant de la publier serait fortement appréciée. Le but est de pouvoir reprendre un travail qui a été interrompu.

Ceci implique la création d'un nouveau statut « Brouillon » qui indique que l'annonce est hors

ligne mais sujet à modification par son auteur.

Pour reprendre un brouillon, il suffit d'avoir au préalable sauvegardé son annonce via un bouton « Enregistrer en tant que brouillon ».

Un bouton de menu pourra notifier à l'utilisateur qu'une de ses annonces est toujours en brouillon et ainsi l'inviter à la finaliser.

Géolocalisation

A chaque fois qu'une adresse est mentionnée, la possibilité de pouvoir visualiser sur Google Maps le lieu où l'objet de l'annonce se situe serait un plus.

MAINTENANCE ET DEVELOPPEMENT

Maintenance

L'entreprise ne souhaitant pas développer elle-même l'application. De la même façon, tout problème technique lié à l'application ne pourra être gérer par LocaMat Logistics.

La maintenance sera confiée au même prestataire que celui ayant développé l'outil.

Développement en régie

Dans la mesure où l'application est techniquement simple à réaliser pour des professionnels, un développement en régie serait plus approprié. Une durée de développement (2 semaines, 1 mois, etc.) ainsi qu'un coût horaire sont attendus.

Solution d'hébergement

Une solution d'hébergement est également attendue ainsi que sont coût annuel.

CONTRAINTES

De temps

La mise en production de l'application est attendu pour le début du mois de septembre 2016 au plus tard.

De budget

Toute proposition sera entendue si celle-ci est justifiée en apportant une plus-value à l'application.

Technologique

L'application doit être compatible au minimum avec Internet Explorer 9 (IE8 serait une plusvalue) et avec tout type d'écran (smartphone et tablette).

Les utilisateurs ne sont pas forcément tous à l'aise avec les nouvelles technologies par conséquent une vraie simplicité dans l'interface de l'application est attendue.

De maintenance

Nous souhaitons pouvoir communiquer avec notre prestataire lorsqu'il y a un problème avec l'outil et un jour peut-être développer des fonctionnalités additionnelles.

Spécifications techniques

METHODE DE TRAVAIL

Deux personnes composeront l'équipe qui travaillera sur ce projet :

Lucile GRAU et Axelle JURIN : Développeuse web

Un dépôt git avec BitBucket sera créé pour la centralisation, la sauvegarde et le versioning du code de développement et ainsi facilité le travail d'équipe.

Dans un premier temps le projet sera découpé en module c'est-à-dire en tâche principale de l'application. Puis organiser dans un diagramme de Gantt et ainsi partager entre les membres de l'équipe.

Chaque module sera développé par ordre de priorité par le ou les membres de l'équipe désigné.

A la fin du développement, l'application sera déployée sur un serveur de qualification, sur lequel il sera testé.

Suite aux tests des corrections techniques et graphiques pourront avoir lieu.

Pour finir l'application sera déployée en production.

LES CHOIX TECHNOLOGIQUES

Langage de développement

Le langage JavaScript sera utilisé et ainsi permettra une meilleure interactivité de l'application avec l'utilisateur.



Framework

Le Framework « Meteor » sera utilisé. Ce Framework est complètement open source, de même que ses composants et ses nombreux plugins. Basé sur Node.js, il utilise JavaScript à la fois côté client et côté serveur. Autre chose, Meteor permet aussi de partager du code entre les deux environnements.



Pour adapter l'application au multiple media et réaliser le design on utilisera « Bootstrap », un Framework open source de développement web orienté interface graphique.



Système de Gestion de Base de Données

Imposer par Meteor, on utilisera « MongoDB ». C'est un Système de Gestion de Base de Données No SQL le plus populaire et est orienté document. Il est très souple dans son approche des relations et de la façon dont il faut stocker les données et ne possède pas de schéma. Inventé pour le web il est pensé pour supporter de gros volumes de données.



QUELLE SOLUTION POUR LE PROJET

Front end

Authentification

Initialisation du mot de passe lors de la première connexion

Mot de passe oublié

Page de connexion en écran d'accueil

Espace mon compte

Accès à sa fiche mon compte, édition des infos Gestion de ses inscriptions aux newsletters Gestion des annonces

Module annonce

Création, modification, suppression d'une annonce

Publication d'une annonce

Réservation

Gestion des statuts d'une annonce (hors ligne, en ligne, brouillon)

Accès champs de recherche annonce

Accès à une liste de fiche

Consultation d'une annonce

Newsletters

Envoi d'email sur les intérêts utilisateur.

Backoffice

Le backoffice permettra de :

- Créer / éditer / supprimer un utilisateur (formulaire, assignation site, droits)
- Créer / éditer / supprimer un site
- Créer / éditer / supprimer une catégorie de produits des annonces

Lors de la suppression d'un utilisateur, uniquement les annonces « en ligne » de celui-ci seront réattribuées par l'administrateur à un unique utilisateur existant.

Lors de la suppression d'un site, tous les utilisateurs ayant ce site dans leurs profile auront un nouveau site choisi par l'admin parmi les existants.

Lors de la suppression d'une catégorie toutes les annonces appartenant à celle-ci seront reclassé dans une catégorie « Autre ». La catégorie de chaque annonce devra être modifié par utilisateur l'ayant publié.

Options

Notification/Push

Nous ne pourrons pas faire de push à proprement parlé comme on l'entend sur mobile. Par contre il sera possible de rajouter une pastille quand l'utilisateur se connecte selon ses intérêts sélectionnés dans son espace perso. Au clic sur les pastilles il aura une liste de notifications. Ensuite au clic sur une notification il arrivera sur l'annonce en question. En plus de cela si vous le souhaitez nous pouvons vous proposer de rajouter une fonctionnalité d'envoi de SMS selon les préférences des utilisateurs.

Recherche dynamique

Auto complétion et résultat automatique façon Google.

Consultation de statistiques

Pour des statistiques complètes le plugin « HIGHCHARTS » sera utilisé. Dans le cadre commercial ce plugin est payant donc à intégrer parmi les coûts de développement.

Gestion de brouillon

Lors de la création d'une annonce l'utilisateur aura la possibilité de la sauvegarder et ainsi la retrouver dans son espace perso afin de la finaliser plus tard.

Géolocalisation

Une carte Google Maps s'affichera via un bouton « Localiser ». Afin de paramétrer cette carte les champs longitude et latitude de l'adresse devront être renseigné. Bouton « Localiser » visible uniquement si les champs ont été renseigné.

HEBERGEMENT DEDIE

Pour le déploiement de cette application on recommandera un hébergement dédié avec OVH l'un des plus connus sur le marché.

Nous proposons de mettre en place une plateforme dédiée basée sur 1 serveur qui sera utilisé de la manière suivante :

Activité principale :

Hébergement de la base de données de production Hébergement de l'applicatif de production

Niveau de services d'OVH

Monitoring 24/7

Astreinte 8/5

Garantie d'intervention sous 30 minutes

Niveau de services interne

Le monitoring aux jours ouvrés

L'installation des applicatifs

LA PROPOSITION FINANCIERE

Pré-estimation des coûts de l'application

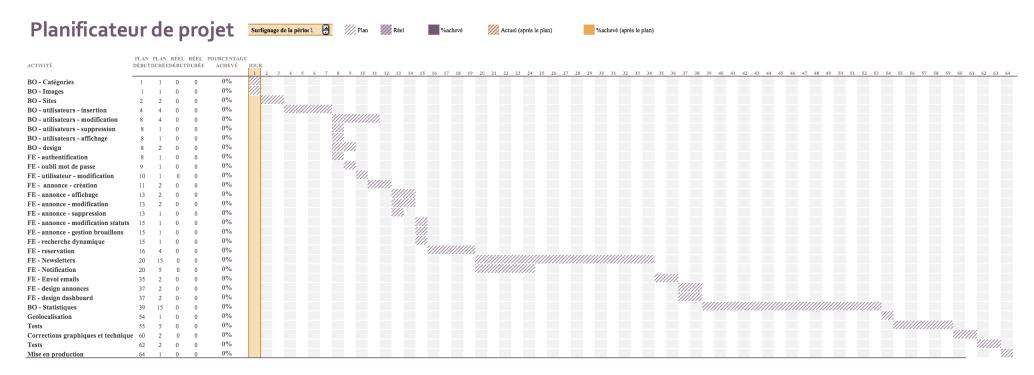
Développements obligatoires

Modules	Nombre de jours	Tarif jour/homme HT	Total HT
Back Office			
Gestion des catégories	1	300	300
Gestion des sites	2	300	600
Gestions des			
utilisateurs	10	300	3000
Front End			
Authentification	2	300	600
Gestion profil			
utilisateur	1	300	300
Gestion des annonces	8	300	2400
Réservation annonce	4	300	1200
Newsletters	15	300	4500
Général			
Design	6	300	1800
Envoi de mail	2	300	600
Tests et correction	10	300	3000
TOTAL	61	3300	18300

Développements optionnels

Modules	Nombre de jours	Tarif jour/homme HT	Total HT
Options			
Géolocalisation	1	300	300
Notifications	5	300	1500
Gestion des brouillons	0,5	300	150
Recherche dynamique	1	300	300
Module statistiques	1	300	300

Diagramme de Gantt



CADRE JURIDIQUE ENTRE LES SOUSSIGNEES

Axelle Jurin Lucile Grau Ci-après dénommée le « Prestataire »,

D'une part,

ET

LOCAMAT LOGISTICS FRANCE, SASU Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 25 800 000 €, dont le siège est 80 RUE CONDORCET 38090 VAULX MILIEU, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 481 212 561, représentée par Monsieur Henri Montagnon dument habilité à cet effet.

Ci-après dénommée « Le Client »,

D'autre part,

Ci-après conjointement dénommées les « Parties » et séparément la « Partie ».

PRFAMBULF

Le Prestataire a une expertise en matière de conception et de développement de plateforme et de site internet. Le Client choisit de collaborer avec le Prestataire pour son projet Web.

CECI ETANT EXPOSE, LES PARTIES ONT CONVENU DE CE QUI SUIT.

ARTICLE 1: OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels le Prestataire réalise pour le compte du Client des développements informatiques (ci-après les « Développements ») ainsi qu'une prestation d'assistance et de conseil dans la définition des besoins du Client en la matière, ce que le Prestataire accepte.

La prestation d'hébergement du Site est expressément exclue du champ du présent contrat.

Le Prestataire doit mettre en œuvre son obligation de moyen renforcée pour réaliser les Développements, dans les règles de l'art et les connaissances techniques en cours à la date de la réalisation des Développements.

ARTICLE 2: COLLABORATION

Les Parties conviennent de collaborer étroitement dans le cadre de leurs relations. En particulier, le Client s'engage à maintenir une collaboration active et régulière en fournissant au Prestataire l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation des Développements. Le Client s'engage à désigner un chef de projet comme Maitre d'œuvre. Le Prestataire s'engage

à désigner un chef de projet comme Maitrise d'ouvrage.

ARTICLE 3: COMMANDE ET REALISATION DES PRESTATIONS

Le Client, lorsqu'il en aura le besoin, pourra demander par email, au Prestataire de réaliser pour son compte divers Développements.

A compter de l'acceptation par le Prestataire de la mission, il devra réaliser les Développements susmentionnés dans le délai imparti, si un tel délai a été défini. Le Prestataire fournira, si cela est possible, un prévisionnel financier pour la commande à titre strictement indicatif.

Dès l'achèvement desdits Développements, le Prestataire fournira au Client l'ensemble des éléments nécessaires à l'appréciation de la conformité des Développements réalisés à la commande, ce qui inclut les codes sources, ainsi que les éléments financiers. En l'absence de contestation ou de réserve de la part du Client sur les prestations et leur tarification dans le délai de 10 jours à compter de la réception des Développements, il sera procédé à leur règlement dans les conditions décrites ci-après à l'article 8 du Contrat.

Il est expressément prévu qu'aucune contestation ou réserve ne sera opposable au Prestataire au-delà de ce délai de 10 (dix) jours ouvrés.

ARTICLE 4: INTERLOCUTEURS

Les Développements seront commandés par toute personne identifiée par le Client comme ayant autorité pour le faire. La ou les personnes ainsi identifiées pourront être modifiées à l'initiative du Client à tout moment et à sa libre discrétion.

ARTICLE 5: DUREE

Le Contrat entre en vigueur à partir de la date de signature de ce dit contrat.

Le Contrat est conclu pour une durée d'un (1) an, et sera reconduit par tacite reconduction pour des périodes successives d'un (1) an, sauf avis contraire de l'une ou l'autre des Parties adressé par courrier avec accusé de réception et émis au plus tard quatre (4) mois avant l'échéance de la période contractuelle en cours.

ARTICLE 6: PROPRIETE INTELLECTUELLE

6.1. Etendue des droits cédés

6.1.1 Les Développements comprennent notamment tous logiciels (en code objet et code source), documents, dessins et modèles, techniques, ou tout autre élément qui aurait été découvert, préparé ou développé par le Prestataire dans le cadre de l'exécution du Contrat.

6.1.2. Le Prestataire cède irrévocablement au Client, au fur et à mesure de leur réalisation, l'intégralité des droits de propriété sur les Développements et la documentation associée, en

ce compris les droits de propriété intellectuelle (incluant les droits de renouvellement et d'extension) et notamment les droits d'auteurs, les brevets et tout autre droit ou titre de propriété intellectuelle pour la durée de protection légale desdits droits ou titres, pour les besoins du Client et pour le monde entier.

6.1.3. Le Prestataire déclare et garantit avoir obtenu, le cas échéant, tous les accords nécessaires de la part de ses employés, sous-traitants et toute autre entité concernée, lui permettant de céder la propriété et les droits de licence mentionnés dans les présentes.

6.2. Conservation des droits

Le Prestataire conserve l'ensemble des droits qu'il détient sur les méthodologies et méthode d'analyse, le savoir-faire et l'expérience, acquis et/ou développés préalablement ou à l'occasion de l'exécution du Contrat sous réserve des dispositions de l'article 6.1, lesquels ne sont en aucun cas considérés comme des documents élaborés spécifiquement au sens du Contrat. Il en est de même en ce qui concerne ses logiciels standard et les logiciels de tiers qu'il utilise lors de l'exécution du Contrat.

Le Client n'acquerra aucun autre droit de propriété intellectuelle, ni aucun autre droit que ceux conférés par le Contrat. Ainsi, le Prestataire ne concède aucun droit relatif à des marques de fabrique ou de service lui appartenant.

6.3. Contrefaçon

Le Prestataire garantit le Client contre tout risque de réclamation ou d'action intentée par des tiers pendant ou après l'exécution du Contrat à raison d'une violation de leurs droits, notamment au regard des droits de la propriété intellectuelle sur les éléments fournis par le Prestataire dans le cadre du Contrat. A ce titre, il garantit par avance au Client contre toute réclamation, de quelque nature qu'elle soit, émanant de tiers.

ARTICLE 7: RESPONSABILITE

7.1. Conformément au droit commun, chaque Partie répond vis-à-vis de l'autre Partie des dommages de toute nature survenus à l'occasion de ses obligations contractuelles résultant du présent contrat. Il expressément prévu que le Prestataire n'est pas tenu à une obligation de résultat mais à une obligation de moyen renforcée.

7.2. En outre, le Client reconnaît que :

- Les besoins que le Client n'a pas exprimés sont exclus du champ de la responsabilité du Prestataire.
- Le Prestataire ne saurait être responsable en cas de piratage, intrusion frauduleuse ou vol de données sauf en cas d'inobservation des règles de l'art communément admises dans la profession résultant d'une faute inexcusable de la part du Prestataire.
- 7.3. Dans l'hypothèse où la responsabilité du Prestataire serait engagée et finalement retenue au titre d'un manquement à son obligation de moyen renforcée, le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable que des dommages directs et indirects résultant d'une faute prouvée. Dans ce cas, les dommages-intérêts dus seront plafonnés à un montant égal

aux sommes payées par le Client pour la période de 3 mois précédant le ou les événements ayant engendré une telle mise en cause de sa responsabilité.

7.4. Le Prestataire déclare être assuré au titre de l'activité visée dans le Contrat auprès d'une compagnie notoirement solvable et pour des montants suffisants pour couvrir les préjudices qui pourraient naître de l'exécution des présentes.

ARTICLE 8: CONDITIONS FINANCIERES

8.1. Prix

Les Développements sont facturés selon un tarif horaire journalier défini dans les conditions particulières justifié sur présentation de comptes rendus mensuels d'activité (ci-après dénommée le « Prix »). Le Prix est indiqué hors taxes et sera majoré des taxes légales en vigueur au jour de la facturation. Le prix des prestations pourra être modifié sous réserve de l'acceptation préalable écrite du Client, étant précisé que ce nouveau prix ne s'appliquera pas aux commandes passées antérieurement à la date de son acceptation par Client. De même le Prestataire pourra faire évoluer la classification de ses personnels telle que prévue dans les conditions particulières, mais uniquement avec l'accord du Client.

Le Prix inclut la cession des droits de propriété intellectuelle prévue à l'article 6.1 du Contrat au fur et à mesure de la réalisation des Développements.

8.2 Règlement — Facturation

A la demande du Client, le Prestataire adresse ses factures pour le paiement des Développements au nom et à l'adresse de la société cliente (informations dans les conditions particulières). Les factures doivent comporter, en plus des mentions légales, les éléments suivants :

- Le code TVA intra-communautaire du Prestataire les coordonnées bancaires du Prestataire,
- Le temps passé pour la réalisation des Développements pour les cas où cette information serait disponible.

Le paiement des factures intervient à réception de facture.

Le règlement des factures est effectué par virement bancaire.

Toute contestation devra être présentée dans le mois de la facturation, faute de quoi le Client sera réputé avoir accepté la facture.

ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITÉ

Les documents ou renseignements fournis par le Client au Prestataire sont confidentiels. Ils ne peuvent être utilisés par le Prestataire que pour les besoins du Contrat et ne peuvent faire l'objet d'aucune divulgation à des tiers ou à des membres du personnel du Prestataire, sauf si la divulgation est nécessaire en raison d'obligations légales, comptables ou

réglementaires échappant au contrôle du Prestataire.

Sont également confidentiels tous les documents et informations, quel que soit leur support, dont le Prestataire aurait pu avoir connaissance dans le cadre de l'exécution du Contrat et en particulier celles relatives à l'organisation, aux activités et aux résultats du Client. Le Prestataire s'engage à respecter et à imposer aux membres de son personnel et à ses éventuels sous-traitants cette obligation de confidentialité pendant toute la durée d'exécution du Contrat et pendant les deux (2) années suivantes.

En outre, dès l'échéance ou la résiliation du Contrat, le Prestataire devra soit restituer au Client l'ensemble des documents contenant des informations confidentielles relatives au Contrat résilié, soit assurer le Client de la destruction de ces informations. Le Prestataire n'est toutefois pas responsable de la divulgation d'informations à condition d'en rapporter la preuve :

- Si celles-ci sont dans le domaine public,
- Si le Client indique par écrit au Prestataire qu'il leur a retiré leur caractère confidentiel.

La présente clause sera automatiquement remplacée par tout accord de confidentialité signé, par ailleurs, entre les parties. Cette clause survivra à une éventuelle annulation des présentes.

ARTICLE 10 : FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne faillira à ses obligations contractuelles dans la mesure où leur inexécution résulte d'un cas de force majeure tel que défini par les tribunaux. En tout état de cause, les grèves du personnel de chaque Partie, et pour le Prestataire de ses éventuels sous-traitants ou fournisseurs, ne dégageront pas chaque Partie de sa responsabilité en cas de retard ou d'empêchement d'exécution. En outre, la force majeure ne libèrera de ses obligations contractuelles la Partie qui l'invoque que dans la mesure et pendant le temps où elle est empêchée d'exécuter.

La Partie touchée par un cas de force majeure en avisera immédiatement l'autre Partie par email confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception en produisant toutes justifications utiles. L'autre Partie se réserve le droit de vérifier et de contrôler la réalité des faits.

La Partie qui invoquera la force majeure mettra tout en œuvre pour réduire autant que possible les effets dommageables de cette situation (chaque Partie supportant toutefois la charge de tous les frais qui lui incomberont et qui résulteront de la survenance du cas de force majeure).

Dans le cas où l'évènement qui donne lieu au cas de force majeure se prolonge pendant plus de trente (30) jours consécutifs, les Parties engageront des discussions en vue d'adopter les mesures adéquates en fonction des circonstances. Si elles n'arrivaient pas à se mettre d'accord, la Partie à laquelle le cas de force majeure est opposé pourra résilier immédiatement et de plein droit tout ou partie du Contrat sans indemnités et par

dérogation aux dispositions de l'article 14 du Contrat.

ARTICLE 11: CESSION

Le Contrat est conclu intuitu personae.

Le Contrat ne pourra faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gracieux, par l'une des Parties sans l'accord écrit et préalable de l'autre Partie. Le Contrat continuera à produire tous ses effets, nonobstant d'éventuelles modifications susceptibles d'intervenir au cours de son exécution, dans la forme juridique et/ou la personnalité morale du Client. Ainsi, et notamment en cas de cession, d'absorption, ou de fusion, la personne morale qui pourra se trouver aux droits du Client, sera substituée aux bénéfices et charges résultant des présentes et sera, en conséquence, garante de son exécution, pour la période restant à courir.

ARTICLE 12: SOUS-TRAITANCE & INDEPENDANCE DES PARTIES

Le Prestataire se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des Prestations à toute entreprise ou partenaire de son choix.

ARTICLE 13: PUBLICITE

Le Prestataire pourra utiliser le nom et logos du Client à titre de référence commerciale. Le Prestataire pourra aussi proposer un hyperlien en direction du site du Client.

ARTICLE 14: RESILIATION

En cas de manquement par l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations résultant du Contrat, la Partie lésée pourra, quinze (15) jours calendaires après avoir mis l'autre Partie en demeure d'exécuter ses obligations par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse, résilier tout ou partie du Contrat sans préjudice de toute action en responsabilité contre la partie défaillante.

Le Client se réserve le droit de résilier le contrat en respectant un préavis d'un mois, sans aucune pénalité ni indemnité, dans les hypothèses suivantes :

Exercice par le Prestataire d'une activité directement concurrente de celle Client.

En tout état de cause, il est précisé que la résiliation ou l'expiration du présent contrat n'affectera pas les droits cédés lesquels resteront la propriété exclusive du Client conformément à l'article 7 des présentes, à moins que la résiliation ne lui soit imputable.

ARTICLE 15: TOLERANCE

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une des stipulations du Contrat, ne pourra être interprété comme une renonciation à faire valoir ultérieurement cette même stipulation.

ARTICLE 16 : INTEGRALITÉ DE L'ACCORD

Les annexes font partie intégrante du Contrat. Toutefois, en cas de contradiction entre les stipulations du présent document et des annexes, les termes du présent document prévaudront. Le présent document et ses annexes constituent l'intégralité de l'accord entre les Parties et remplacent tous accords ou déclarations antérieurs, oraux ou écrits, se rapportant au même objet. Le présent document et ses annexes ne pourront être modifiés que par un écrit signé par un représentant dûment habilité de chacune des Parties.

ARTICLE 17: DISSOCIATION

Dans la mesure du possible, chaque stipulation du Contrat sera interprétée de manière à lui donner effet et validité au regard de la loi applicable. Si une stipulation est déclarée nulle ou non applicable par un tribunal compétent dans des circonstances particulières, une telle stipulation restera en vigueur dans toutes autres circonstances.

Dans l'hypothèse où une stipulation du Contrat serait rendue inapplicable par l'effet de la loi ou d'une décision d'une autorité publique, les autres clauses conserveront leur plein et entier effet et les parties négocieront de bonne foi les amendements à apporter au Contrat pour qu'il ait un effet aussi proche que possible de celui recherché par les Parties lors de sa signature.

Le Contrat et toutes modifications s'y rapportant seront soumis uniquement et exclusivement au droit français. Tout différend, né entre les Parties, concernant la validité, l'exécution, l'inexécution ou l'interprétation du Contrat ou, plus généralement les relations entre les Parties en ce compris leur cessation sera soumis au Tribunal de commerce de Lyon, sous réserve des litiges qui, en raison de leur nature, devront être portés devant le Tribunal de Grande Instance territorialement compétent.